

DÉCISION DU MAIRE

<p>Décision N° 76-2023</p>	<p>MOYENS GENERAUX MARCHES DE PRESTATIONS DE SERVICE Marché 2023-07 : Accord-Cadre à bons de commande - Régie Technique Saison culturelle ▪ Attribution du marché à l'entreprise « ZEBULON REGIE SARL »</p>
--------------------------------	---

Le Maire,

VU le Code de la commande publique ;

VU le Code général des collectivités territoriales ;

VU la Délibération du Conseil Municipal en date du 9 juillet 2020, portant délégation du Conseil Municipal au Maire en termes de « marchés publics », en vertu de l'article L.2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;

Vu l'inscription faite au Budget principal de la Ville ;

Vu la consultation lancée par les « Service Associations, Culture et Sports » ;

Vu le résultat de l'ouverture de plis et l'analyse des offres établis par les Services ;

CONSIDERANT l'ensemble du dossier ;

Prend la décision suivante :

Article 1. **ARRETE** la passation d'un marché public, sous la forme d'un accord-cadre à bons de commande, de prestation de régie technique pour la saison culturelle, aux conditions suivantes :

Attributaire	Montant annuel maximum
<p>ZEBULON REGIE SARL 8 Rue de Saint Domingue, Le Solilab 44200 NANTES</p>	<p>30 000 € HT</p>
<p>DUREE : L'accord-cadre est conclu pour une période initiale de 1 an. Il est reconduit tacitement jusqu'à son terme. Le nombre de périodes de reconduction est fixé à 3. La durée de chaque période de reconduction est de 1 an. La durée maximale du contrat, toutes périodes confondues, est de 4 ans.</p>	

Article 2. **CHARGE** le Pôle "Moyens Généraux", le Pôle "Association, culture et sports", Monsieur le Directeur Général des Services et Madame la Trésorière municipale de l'exécution de la présente Décision qui sera publiée et transmise à Monsieur le Préfet de Loire-Atlantique.

Article 3. Communication en sera faite lors de la prochaine séance du Conseil Municipal.

Clisson, le 4 juillet 2023

Par délégation du Conseil Municipal,

Xavier Bonnet

Maire

Décision transmise à la Préfecture

le **10 JUIL. 2023**

Affichée

le **12 JUIL. 2023**

